

Mouvement 2024
Candidature Conseiller Pédagogique Départemental Langues Vivantes Etrangères et Régionales
Département de la Savoie

Poste à entretien obligatoire

TEXTES DE REFERENCE

- Loi n° 2013-595 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la république du 8 juillet 2013
- Loi du 26 juillet 2019 pour une école de la confiance
- Circulaire n° 2015-114 du 21-7-2015
- Arrêté du 18 juillet 2013 (BO n°30 du 25-07-2013) relatif au référentiel de compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation.

CADRE GENERAL DE LA FONCTION

Nommé par le Directeur des Services Départementaux de l'Education Nationale, et placé sous l'autorité de l'adjointe au Directeur académique (ADASEN) et de l'inspecteur de l'Education nationale en charge de cette mission, le conseiller pédagogique départemental participera à la mise en œuvre des orientations nationales, des plans nationaux et de leurs déclinaisons académiques et départementales pour accompagner la sensibilisation et l'enseignement des langues vivantes étrangères et régionales à l'école maternelle et élémentaire.

En tant que personne ressource, le conseiller pédagogique est sollicité pour :

- Aider à la mise en œuvre des programmes de l'école primaire et dans le cadre de la continuité école- collège
- Contribuer à l'élaboration et la mise en œuvre d'actions départementales pour l'enseignement des langues vivantes étrangères et régionales, en valorisant les projets académiques et nationaux
- Participer à la formation initiale et continue des enseignants
- Apporter son expertise dans les domaines didactique, pédagogique et réglementaire
- Participer à l'animation de groupe départemental LVER 1er degré
- Accompagner ou représenter le Directeur académique

LES MISSIONS

Le conseiller pédagogique départemental LVER assure :

1) Des missions de formation :

- ✓ Participation active à l'ingénierie, l'élaboration et à l'encadrement du plan de formation départemental en LVER (formation initiale et continue des enseignants, des directeurs)
- ✓ Formation des assistants de langue
- ✓ Formation des formateurs départementaux, dont accompagnement des CPC débutant dans la fonction.
- ✓ Formation avec l'EAFC
- ✓ Participation à des missions ou des groupes académiques
- ✓ Participation comme jury aux épreuves départementales, académiques postes à profils, CRPE, CAFIPEMF,...) et à la conception des sujets de concours et d'examens
- ✓ Production de ressources pédagogiques
- ✓ Veille pédagogique
- ✓ Alimentation du site SAVOIE EDUC par la mise en ligne d'articles, de ressources

2) Le suivi de dossiers thématiques :

En lien avec l'ADASEN et l'IEN en charge du dossier, le conseiller pédagogique départemental LVER assurera la gestion du suivi de (liste non exhaustive et évolutive):

- ✓ Coordination du groupe de réflexion départemental LVER (organisation pédagogique et administrative)
- ✓ Développement et consolidation des EMILE de niveau 1 et 2
- ✓ Pérennisation des EMILE de niveau 3
- ✓ Projet Elysée 2020
- ✓ Collaboration avec la recherche groupe PEGASE
- ✓ Echanges internationaux (ERASMUS+, eTwinning, Jules Verne) en lien avec la DRAREIC
- ✓ Projets CNR
- ✓ Projets départementaux (Semaine des langues, saynètes en Sa-Voix, concours autour d'un album et tout autre projet permettant de dynamiser les LVER dans le département)

FONCTIONNEMENT ET ORGANISATION DE TRAVAIL

- ✓ Poste de travail, basé à la circonscription Combes de Savoie
- ✓ Le service du conseiller pédagogique s'organise dans le cadre de la durée légale annuelle du travail applicable à l'ensemble des fonctionnaires soit 1607 heures. Il se répartit principalement sur les 36 semaines de l'année scolaire. Dans l'intérêt et les besoins du service il est probable de travailler au-delà de la sortie des élèves et avant la pré-rentree. Une réelle souplesse dans l'aménagement des horaires est requise.

EVALUATION

Un rapport annuel d'activités contribuera à l'analyse et au bilan des actions conduites.

COMPETENCES

Le candidat devra :

- Avoir la certification du CAFIPEMF ou s'engager à la passer
- Avoir une expérience liée à l'enseignement des LVER,
- Disposer de bonnes connaissances du système éducatif, des textes et enjeux de l'enseignement des LVER notamment dans le premier degré,
- Savoir agir avec éthique et responsabilité dans le respect des principes du service public d'éducation,
- Être capable de travailler en équipe et d'animer les instances concernées,
- Faire preuve de bonnes capacités d'organisation
- Maîtriser les outils numériques dans les différents aspects de ses missions et notamment les applications dédiées,
- Montrer de bonnes qualités relationnelles.

Qualités requises de discrétion, de confidentialité, de loyauté.

Candidature à renvoyer à la DSDEN (Lettre de motivation + CV)

avant le mardi 7 mai 2024 midi sur ce.dsden73-mouvement@ac-grenoble.fr

Les entretiens auront lieu entre le mercredi 15 mai et le jeudi 23 mai 2024